



Paieement pension maison de retraite

Par **NANO**, le **19/04/2012** à **11:24**

Bonjour, mon beau père participe au paiement de la maison de retraite de sa mère à part égales avec ses 6 frères et sœurs suite à un arrangement à l'amiable. Le souci c'est qu'aujourd'hui nous devons mettre mon beau père en maison de retraite nous allons devoir participer aux frais car il touche une petite retraite qui ne couvre ses frais d'hébergement et cela va donc nécessiter un arrêt du paiement pour la grand mère puisqu'il va avoir besoin de sous pour sa propre maison de retraite. Si les choses avaient été faites légalement mon beau père n'aurait jamais du payer pour sa mère étant donné les revenus conséquents de certains de ses frères et sœurs. mon mari, son frère et sa sœur vont devoir payer 160 euros chacun pour couvrir les frais de leur père. les frères et sœurs de mon beau père ont donc décidé de nous faire payer la part de mon beau père pour leur mère, ce qui nous pose problème étant donné qu'à la base mon beau père n'aurait jamais du payer et surtout nous n'avons pas de contact avec la grand mère de mon mari. Les frères et sœurs de mon beau père n'ont plus de crédits, plus d'enfants à charge et surtout pour la plupart ils vivent plus que confortablement. Notre souci est que nous avons un crédit de 900€ pour notre maison, un enfant en bas âge et un crédit voiture. La vie actuelle étant déjà difficile je vois difficilement comment on va pouvoir vivre normalement surtout parce que des égoïstes ne sont pas prêts à donner 12 euros par mois supplémentaires pour payer la maison de retraite pour leur mère! Si l'on doit payer pour la grand mère on va devoir déboursier au total 200 euros. Je suis d'accord pour payer pour mon beau père mais certainement pas pour la grand mère. Je voudrais connaître les recours que nous avons et surtout quels résultats pouvons espérer. merci d'avance pour votre aide